GALERIE DUJARDIN. — Derniers jours d'exposition du groupe de vingt artistes parisiens des plus réputés. Clôture le 14 courant. (Salle du devant). 60272d

AU CERCLE POLYGLOTTE. — Ce soir, vendredi, à 20 h. 30, dans la salle du Cercle, 7, Grand'Rue, M. André M. Boulouis fera une causerie en anglais sur le sujet suivant : « Christmas in English literature ». Cette causerie très attrayante, sera agrémentée d'extraits choisis de Charles Dickens et de Washington Irving.

BANDAGES EXTRA SOUPLES. — Pourquoi faire des transformations coûteuses aux camions alors que vous trouvez aux Etablissements Automobills Clarisse et Dujardin, 98, rue Winoc-Chocqueel, Tourcoing (Téléph. 2.41), des bandages **EXTRA SOUPLES**, marques **DUNLOP, HUTCHINSON**, à des prix très avantageux. Montage immédiat et gratuit. Consultez-les. 59025

GRAND'MÈRE est le plus beau film français.

LA GRANDE BRADERIE DU JEANGHISLAIN. — A l'occasion du 25e anniversaire de cette manifestation commerciale du quartier, le Comité organisateur invite tous les commerçants de la rue de l'Ommelet à assister à la réunion générale qui aura lieu le mardi 13 mai, à 20 h., chez M. Marissal, au « Ratier-Club », 190, rue de l'Ommelet.

Le NORODOL guérit la **Constipation.** 58873

INDOLAINE. Nouveauté chinée. 60128

LE CERCLE HORTICOLE DE ROUBAIX tiendra son assemblée générale mensuelle dimanche, 11 mai, à 17 heures, en son siège social, Taverne Liégeoise, place de la Gare, à Roubaix. A l'ordre du jour de la réunion: communications diverses: admission des nouveaux sociétaires; communication sur un nouvel ennemi de la pomme de terre, le « Doryphora »; grande tombola de plantes ornementales.

FRIGO LEBOSSÉ. — Mois d'ouverture de la deuxième succursale, 39, rue de la Croix-Rouge, à Tourcoing, chaque jour vente réclame de nos viandes congelées de première qualité. 59500

NATIEZ, tailleur-couturier, Pl. Gare, Tg. 52536

INDOLAINE. Infiniment douce et légère 60129

CLASSEMENT DES VEHICULES AUTOMOBILES EN 1924. — Les propriétaires de voitures automobile de 1re catégorie (poids lourds), des cantons Nord, Est et Ouest, et les propriétaires de motos et sidecars d'une puissance de 2 HP et au-dessus, du canton Est, sont informés que la Commission de classement siégera en cette ville les 23, 24, 26, 27 et 28 mai, place du Travail (derrière l'église Saint-Jean-Baptiste).

Ils devront se conformer, pour la présentation de leurs véhicules, aux jour et heure indiqués sur la convocation qui leur sera adressée ultérieurement.

Le NORODOL fait **Digérer.** 58872

INDOLAINE vendue directement par l'usine. 131

ENCORE DES GRENADES. — Mercredi après-midi, M. Maes, demeurant 14, rue Henri-Carrette, a trouvé deux grenades encore chargées, dans le puisard d'égout de son habitation. M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement, a été avisé de cette trouvaille.

LUSTRERIE, GAZ, ÉLECTRICITÉ. « Au Roi des Manchons », 42, rue de la Gare. Rx. 60135

INDOLAINE, INDOLAINE, INDOLAINE. 125

ANNUAIRES
RAVET-ANCEAU
RÉPERTOIRE DES ADRESSES DU NORD DE LA FRANCE
21 annuaires différents édités chaque année
SIÈGE SOCIAL :
52, Rue Esquermoise, 52 . LILLE
En vente au Siège social et chez les principaux libraires de la région. L'Édition 1924 des Annuaires suivants :
Annuaire du Nord, en 2 vol..... frs 50
Annuaire du Pas-de-Calais..... frs 40
Annuaire de Lille et Communes.. frs 25
Annuaire de la Ville de Lille..... frs 20
Annuaire de Roubaix-Tourcoing... frs 15
60021

CROIX

ELECTIONS. — La Mairie nous prie d'insérer:

« Les électeurs sont informés que malgré la présence d'un filet de gomme sur le bord des enveloppes qui seront déposées dans chaque bureau de vote, celles-ci ne doivent pas être collées.

WASQUEHAL

LES CONCOURS COLOMBOPHILES DU 1er MAI ET DE LA FETE DE JEANNE D'ARC. — Les prix donnés par la commune de Wasquehal à l'occasion des fêtes du 1er mai, et de Jeanne d'Arc seront distribués chez M. Edouard Lesur, 58, rue des Villas Ouvrières.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES. — Aujourd'hui vendredi, 9 mai, de 8 à 12 h. et de 13 à 16 h., à la Mairie, paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires afférent au mois d'avril.

WATTRELOS

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — M. Henri Lorthiois, 41 ans, demeurant place du Moulin, 11, occupé comme ouvrier tisserand au tissage Leclercq-Dupire, en tombant, s'est fait une entorse de l'épaule droite et une plaie contuse de la tête. — Au même établissement, M. Léon Dhuist, 36 ans, monteur de chaînes, est tombé d'un métier et s'est fait une forte entorse du pied droit, avec une contusion dorso-lombaire. — Au tissage « La Ruche », M. Henri Desbouvrie, 20 ans, aide-visiteur, s'est fait une forte entorse du pied droit en tombant. — A l'usine Kuhlmann, M. Alphonse Rasson, 43 ans, déchargeur, en manœuvrant une berline, a eu le pouce droit écrasé avec arrachement de l'ongle. — A la bonneterie Delcourt, M. Joseph Reynaert, 63 ans, domestique, a été comprimé entre un mur et un wagonnet. M. le docteur Desbonnets a constaté la fracture de deux côtes du côté gauche et des plaies contuses. Six semaines de repos.

DEMANDEZ dans toutes les épiceries Margarine « **ALPHA** », avec primes. — **10 enveloppes de 500 grammes donnent droit à un joli sac à provisions.**
Ed. Martin, repr., rue de Flandre, 96, Rx. 60001

LANNOY

POLICE DU ROULAGE. — Pour abandon d'attelage sur la voie publique, Albert Coppin, 45 ans, marchand de charbon, à Hellemmes, a été gratifié d'un procès-verbal.

LA FETE DE JEANNE D'ARC. — La Musique Municipale se fera entendre, dimanche 11 mai, à la messe de 10 h. 30. Elle exécutera le programme suivant, sous la direction de M. Mager: Schiller Marsch, marche triomphale de G. Meyerbeer; « Lohengrin », mélange sur l'opéra de Wagner; « Le Mordant », pas redoublé, de l'arès.

LYS

LE BUREAU DE VOTE. — Par arrêté préfectoral, le bureau de vote sera installé, dimanche, 11 mai, à l'école des garçons, rue de la Mairie.

PRIX DU PAIN. — Un arrêté municipal fixe le prix du pain blanc, à 1 fr. 10, et le pain bis à 1 fr. 05, à partir du 10 mai.

LEERS

UNE FABRIQUE DE BONNETERIE vient de s'ouvrir 37, Longue-Rue, à Leers, où les clients pourront s'approvisionner directement. Ils y trouveront un choix de vêtements, bas, chaussettes, etc., de première qualité à des prix très avantageux. 60286

HEM

LE RECENSEMENT DES AUTOMOBILES, poids lourds, sidecars et motocyclettes, aura lieu mardi 13 mai, à 10 h. 30, place de l'Auberge de l'Hempempont. Les propriétaires qui auraient opéré des changements à ces véhicules, sont invités à les signaler à la Mairie avant la date du recensement.

CHERENG

UN SUICIDE. — M. Floris Heddebaut, journalier, 70 ans, demeurant au hameau de la ferme de l'Agriculture, a été trouvé pendu au pied de son lit. On croit que le malheureux a mis fin à ses jours dans un accès de fièvre. La gendarmerie a procédé aux constatations d'usage.

TAPIS Etabliss. A. ROMBEAU & Cie
Installations particulières et d'Hôtels
Prix établis pour Tapis posés 58500
(Tél. 769). 16bis, Rue de Turenne, TOURCOING

VENTES PUBLIQUES DE LAINES A ROUBAIX

La prochaine vente publique organisée par M. Emile Nys, courtier-juré, aura lieu dans le local de la Bourse, le Mardi 13 Mai 1924, à 14 heures précises, pour les Mèches et Déchets d'industries diverses, et le Mercredi 14 Mai 1924, à 9 heures du matin pour les Blousses, Laines lavées, Laines brutes et Ecarts.

Marchandises visibles deux jours avant la vente dans ses magasins. 60278d

TOURCOING

AUJOURD'HUI, VENDREDI 9 MAI :

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts au public de 10 à 12 h., et de 14 à 16 h.

Bains Municipaux: de 9 à 11 h., et de 14 à 18 h. 30.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Bibliothèque catholique, 8, rue des Orphelins: de 9 à 10 h. 30.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h., et de 14 à 18 h.

LE DIFFÉREND entre l'Administration municipale de Tourcoing et la Commission des Hospices

Une réplique de l'Administration à la circulaire de M. Dron, vice-président de la Commission des Hospices

Nos lecteurs sont maintenant informés du différend qui met aux prises l'Administration municipale et la Commission des Hospices.

A la circulaire, préfacée par M. Dron, vice-président de la Commission, et qui a été distribuée en ville, l'Administration de M. Leduc vient de donner la réplique dans les termes que voici :

A LA POPULATION TOURQUENNOISE

Dans une circulaire distribuée à profusion, M. Dron, sortant de son rôle de vice-président des Hospices, se jette dans la lutte politique pour faire connaître à la population, dans une longue déclaration, où la mauvaise foi voisine avec l'obscurité, que:

1° Sur ma proposition, le Conseil Municipal a refusé une subvention de 80.000 fr. aux Hospices, de sorte que les malades pauvres ne pourront plus être admis à l'Hôpital.

2° Qu'il se charge de me donner, en temps et heure, une leçon de morale.

Il est toujours pénible de voir un ancien camarade politique lâcher ceux qu'il a menés à la bataille et retourner contre ses amis les armes qu'il employait autrefois contre ses adversaires.

Ce serait faire injure à la population tourquennoise qui m'a vu à l'œuvre, qui connaît mon passé tout de probité et d'amour des malheureux et qui sait ce que j'ai fait au point de vue social, que de prêter la moindre attention à des sornettes et à des attaques de ce genre.

M. Dron peut être persuadé que personne ne croira que j'ai eu, même une seconde, l'intention qu'il me prête. C'est en vain que M. Dron essaierait de faire croire, même à mes adversaires politiques qu'en ma qualité de maire, je ferais de propos délibéré la guerre aux malades indigents de Tourcoing.

Pour résumer le débat, en deux mots, voici en quoi il consiste:

« Le Conseil Municipal, considérant que les renseignements fournis sur la gestion des Hospices et dont le Maire a le contrôle, n'étaient pas suffisants, a demandé des éclaircissements qu'il n'a pu obtenir. L'affaire sera mise au point, à la demande du docteur Leduc lui-même, par l'Autorité Supérieure, qui dira si le Conseil a agi sagement en évitant la délapidation du patrimoine des Hospices en même temps que celui de la Ville. »

Les soins aux malades indigents n'ont rien à voir dans cette affaire parce que, comme tout le monde le comprendra, les lois sur l'Assistance publique font une obligation stricte aux municipalités de payer tous les frais d'hospitalisation des malades indigents. Ce n'est pas le Conseil Municipal de Tourcoing — qui fera connaître en temps et heure son œuvre socialé — qui pourrait être accusé de désintéressement pour la classe des travailleurs et des infortunés. Mais il n'est pas moins évident que le devoir des municipalités est de veiller à ce que l'argent des contribuables ne soit pas dilapidé par les Hospices en constructions coûteuses et en dépenses somptuaires et inutiles.

Le second point est plus grave. Cédant à sa vanité, M. Dron fait connaître qu'il me fera une leçon de morale en temps utile. Je m'empresse de répondre à M. Dron que sur le terrain de la vie privée comme de la vie politique, j'attends les attaques de mes adversaires et de mon ancien ami avec le calme d'une conscience à l'abri de tout reproche, et qu'à la diffamation sourde que M. Dron sème sur mes pas, je préfère de beaucoup la lutte ouverte, qui permet à tous les honnêtes gens d'apprécier.

Je signale en passant que, par esprit de conciliation, j'ai laissé jusqu'ici toute la gestion et l'administration de l'Hospice, de l'Hôpital et du Sanatorium à M. Dron, vice-président des Hospices. L'insolent avis qu'il adresse à la population ne peut que me mettre à l'aise, puisqu'il aura pour effet de faire cesser les irrégularités qu'il a commises en se substituant au Maire pour l'admission des malades à l'Hôpital. Mais il convient de relever les insinuations qu'il a perfidement propagées dans le public: il est de notoriété publique, en effet, que les vieillards à l'Hospice et les malades à l'Hôpital sont mal entretenus, mal nourris. Puisque M. Dron avait conservé la haute main sur l'Administration des Hospices, la responsabilité de ces faits lui incombe. Eh bien! à tous les malheureux qui se plaignent, M. Dron fait savoir, par ses créatures — que tout le monde connaît — que si cela ne va pas mieux, c'est la faute du Maire, et voilà comment on trompe la confiance d'un ancien ami politique.

Au point de vue civique, j'ai fait tout mon devoir pendant la guerre et je ne crains pas — particulièrement pour cette période — la comparaison avec M. Dron.

Au point de vue politique, j'ai toujours été et demeure un républicain et un démocrate convaincu qui a fait ses preuves. Je suis assez grand pour savoir ce que j'ai à faire et j'aurais peine à trouver dans l'attitude toute récente du docteur Dron, des éléments pour régler ma conduite comme homme public.

En décembre 1919, M. Dron a formé lui-même une liste d'union dont il a choisi personnellement tous les membres.

En janvier dernier, il a encore été enchanté de recourir au patronage de la Fédération Républicaine pour être réélu sénateur, mais, depuis lors, il a singulièrement évolué, au point que ses délégués à la réunion de la Solidarité Républicaine, qui s'est tenue le mercredi 30 avril, ont décidé de voter contre la liste de la Fédération Républicaine.

Et il voudrait me voir prendre pour ligne de conduite une attitude aussi incohérente!

Pour ce qui est du Conseil Municipal, M. Dron s'était imaginé que, constitué suivant ses désirs, il n'agirait exclusivement que sous la direction qu'il comptait exercer dans la coulisse, mais le Conseil Municipal n'a cure des prétentions outrées de M. Dron; il saura rendre ses comptes en temps opportun et celui qui a eu l'honneur de le diriger ne craint pas la lumière.

Le Maire de Tourcoing,
Dr F. Leduc.

CONSEIL MUNICIPAL DE TOURCOING

Séance du jeudi 8 mai 1924

Le nouveau barême des traitements du personnel municipal : employés de mairie, police municipale et octroi

Une subvention de 250.000 francs pour l'érection de la « Maison des Mutilés ». Un don de M. J. Watteeuw au Musée. Questions diverses

Le Conseil municipal s'est réuni, jeudi, à 18 heures, à l'Hôtel de Ville, pour l'ouverture de la deuxième session de l'année.

M. Leduc, maire, était présent, ayant à ses côtés les membres de l'administration municipale. Parmi les conseillers absents : MM. Salembien, Nys, etc...

Après l'appel nominal et lecture du procès-verbal de la séance précédente, celui-ci étant adopté, l'assemblée aborde les questions inscrites à l'ordre du jour.

STATUT ET ECHELLE DES TRAITEMENTS DU PERSONNEL MUNICIPAL

Lecture est donnée par le secrétaire général, d'un remarquable rapport de M. le Maire, comportant l'institution d'un nouveau barême pour le personnel des services municipaux : employés de mairie, police et octroi.

Après un hommage rendu à ses collaborateurs, MM. les adjoints Braesart, Moulin, Deltombe, Lambrecht, M. Leduc entre dans le vif de la question.

Dans une précédente séance, dit-il, l'assemblée communale a, sur ma proposition, paré au plus presse en accordant aux ouvriers municipaux, qui n'avaient pas encore de retraite, un régime d'assurance qui mette leur vieillesse à l'abri du besoin.

I convient maintenant d'examiner la situation des employés des bureaux de la Mairie, des agents de police, des préposés d'octroi et des sapeurs-pompiers.

Des rapports séparés seront consacrés à ces trois dernières catégories de salariés communaux; nous n'envisagerons donc, dans ce présent travail, que la situation du personnel de la Mairie à proprement parler.

Ce personnel jouit d'un statut qui lui a été accordé par l'Assemblée communale, sur la proposition de votre prédécesseur, en décembre 1911. Depuis lors, ce statut n'a pas été modifié, sauf les échelles des traitements qui ont fait l'objet d'augmentations appréciables en juillet 1919.

Nous étudierons successivement : 1° le statut proprement dit, et 2° l'échelle des traitements.

1° STATUT

Le statut du personnel des bureaux de la Mairie comprend les conditions de recrutement et d'avancement du personnel, ainsi que les mesures disciplinaires.

Ces dernières n'ont subi aucune modification, le statut de 1911 ayant donné à l'usage toute satisfaction sur ce point; au surplus, il convient de signaler qu'en raison de l'excellent esprit du personnel, le Conseil de discipline n'a eu à fonctionner qu'une seule fois et cette même séance eut pu être évitée, si l'intéressé avait accepté de donner sa démission au lieu d'être révoqué, comme la proposition lui en avait été faite.

Pour ce qui est des conditions de recrutement et d'avancement, la question est plus complexe, et l'ancien texte a fait l'objet, de notre part, à d'importantes modifications inspirées par le devoir d'assurer l'avenir.

En effet, l'examen des états de services de chacun d'eux nous a permis d'observer que d'ici dix ans la grande majorité de nos chefs de service et de bureau aura pris sa retraite ou sera à la veille de le faire (Directeur du Secrétariat des Finances, de l'Instruction publique, Chef de bureau au Secrétariat, à l'Etat-Civil, etc...), et nous nous trouverons dans l'obligation de remplacer ces postes devenus vacants.

Nécessité d'un recrutement méthodique

Si le statut nous donne toute liberté pour recruter au dehors, les successeurs de ces fonctionnaires actuellement en activité, nous éprouverions le plus grand scrupule à recourir à ce procédé, sauf le cas d'exception. Nous estimons, en effet, que l'émulation nécessaire à un rendement normal ne peut être entretenu parmi le personnel subalterne, que s'il peut espérer accéder aux grades supérieurs.

Le problème consiste donc à recruter à la base, ou à former des employés dont l'instruction générale et l'aptitude professionnelle seront suffisantes pour permettre leur promotion aux emplois supérieurs. C'est dans cette innovation que réside tout l'intérêt du nouveau statut.

L'échelon le plus bas dans la hiérarchie administrative des bureaux de la Mairie est celui de commis. Il ne faut pas que le jeune employé se voit condamné à être maintenu pendant 10 ou 15 ans dans la même situation subalterne; avec, pour tout horizon, un avancement purement automatique qui ne tienne compte, ni de sa bonne volonté, ni des progrès qu'il aura faits au point de vue de ses connaissances professionnelles.

Le développement de la valeur professionnelle

Le nouveau statut institue donc le grade de rédacteur, grade auquel peut accéder tout commis, quelle que soit son ancienneté, à la condition que son service soit irréprochable, et qu'il puisse justifier de sa valeur professionnelle, par un examen auquel il est procédé à la fin de chaque année.

Cette valeur professionnelle, l'employé la développera au moyen des cours que nous avons créés depuis le début de cette année, et dont nous avons confié la direction à notre dévoué collaborateur, M. Willerval, secrétaire général de la Mairie, qui joint à la ans de pratique, une instruction juridique théorique établie par ses grades universitaires.

Depuis trois mois, les commis suivent ces cours et s'en déclarent enchantés et, grâce à l'enseignement approprié qui leur est donné, leur valeur professionnelle s'est considérablement accrue en même temps qu'ils sont maintenus dans un état d'entraînement intellectuel indispensable, pour leur permettre d'accéder ultérieurement, le cas échéant, aux grades supérieurs. Pour l'instant, chacun d'eux a la possibilité de se voir promu, à brève échéance, au poste de rédacteur, qui lui est accessible, aux termes du nouveau statut dès le début de l'année prochaine.

Une promotion analogue est prévue également au profit des employés de l'échelle supérieure, dénommés commis principaux, à qui elle permet, dans les mêmes conditions, d'accéder à la situation de rédacteurs principaux.

Pour tous les employés parvenus à ces grades respectifs de rédacteur et de rédacteur principal, les cours continueront de fonctionner pour leur assurer un entraînement intellectuel et professionnel, qui est une des conditions essentielles d'aptitude pour occuper les emplois supérieurs, le cas échéant.

Les chefs recrutés au sein du personnel

Ainsi se trouve réalisé le problème difficile qui consiste à choisir exclusivement les chefs au sein d'un personnel.

Le personnel a parfaitement compris que son intérêt était de nous suivre dans cette voie, et vous lui donnerez un précieux témoignage de votre bienveillant intérêt en votant, à son profit, le nouveau statut que comporte cette réglementation originale.

2° ECHELLE DES TRAITEMENTS

La nouvelle échelle de traitements applicable avec effet rétroactif du 1er janvier 1924 se traduira par une amélioration immédiate de la situation des employés de tous grades. Elle porte le traitement fixe de 1911 à un coefficien qui atteint 3.10 pour les emplois inférieurs et ne dépasse pas une moyenne de 2.60 pour les grades les plus élevés, non compris le supplément de traitement non soumis à retenue pour la retraite et dont le taux est variable, suivant les circonstances économiques.

L'ensemble du projet se traduit pour cette année par un supplément de dépense de 62.000 francs, qui fera l'objet de crédits à ouvrir au budget supplémentaire de l'exercice courant.

Lecture est donnée ensuite de rapports intéressant directement les services en question. Des barêmes détaillés ont été minutieusement établis, sur lesquels nous reviendrons.

Les propositions de relèvement et d'ajustement des traitements sont approuvées par l'assemblée.

LES VOIES PUBLIQUES

Le rapport qui prévoit, pour 1925, le pavage de la rue de Roubaix, avec le concours financier du Département et de l'E. L. R. T., est adopté. La dépense sera de 390.000 fr., dont 115.000 fr. à charge de la Ville. Cette proposition sera présentée au Conseil général cette année.

— Est adopté le rapport sur la mise en état de viabilité, d'assement et plan d'alignement de la rue de Verdun.

SUBVENTION A LA «MAISON des MUTILÉS»

Le Conseil décide d'attribuer une subvention au Groupe des Mutilés pour la construction de maisons et lui alloue une somme de 250.000 fr., versée par fractions de 2.500 fr. par maison.

DON DE M. JULES WATTEEUW

Le Conseil municipal applaudit le geste de M. Jules Watteeuw, le « Broutteux tourquennois », dont le don d'objets et de livres anciens au Musée et à la Bibliothèque communale est accepté.

QUESTIONS DIVERSES

Service des Eaux. — Le Conseil ratifie diverses réceptions de travaux et de cahiers des charges.

Etablissements municipal des Bains. — Le Conseil vote un crédit de 100.000 fr. pour l'installation d'appareils à filtrer et à récupérer l'eau du bassin de natation.

Propriétés communales. — Le Conseil autorise: des avenants d'augmentation et de transfert pour les assurances; une rémunération à la concierge du Groupe Municipal du Blanc-Seau; une instance à engager pour l'annulation d'une vente faite à un particulier.

Pour la représentation de la Ville devant la Commission d'arrondissement des Dommages de guerre, est nommé un adjoint, M. Lambrecht.

Voirie. — Le Conseil adopte: des aliénations de terrains boulevard Industriel, chaussée Marcellin-Berthelot et boulevard de l'Egalité; plusieurs cessions de terrains à la voie publique; le classement, le plan d'alignement et de nivellement de la rue Boileau; la construction d'un aqueduc entre la rue de l'Aurore et le ruisseau des Piats.

Instruction publique. — Le Conseil décide: l'assurance contre les accidents de travail des concierges et des femmes de service des Instituts Colbert et Sévigné; d'accorder une indemnité à une élève du Collège de jeunes filles, victime d'un accident.

Pour la Colonie Scolaire de Camiers, la Ville prendra à charge les frais de voyage des enfants.

Usine d'électricité. — Le Conseil approuve l'achat d'un terrain front au Boulevard Industriel, à proximité de la rue du Roitelet et du boulevard de l'Egalité, afin d'y construire de nouvelles installations. Le prix d'achat est de 63.000 francs.

Ecole des Beaux-Arts. — Pour la participation de l'Ecole à l'Exposition des Arts Décoratifs de Paris, une subvention de 20.000 fr. lui est attribuée.

Police de la circulation. — Le Conseil approuve l'installation de plaques indicatrices aux endroits dangereux.

La séance publique est levée à 20 h. 25.

La construction d'habitations à bon marché pour les mutilés de guerre

La Municipalité alloue une subvention de 250.000 francs par sentiment de reconnaissance

Depuis quelques mois, le Groupe des Mutilés de Tourcoing a mis à l'étude la question si importante des habitations à bon marché, pour ses membres.

Nous apprenons aujourd'hui que les efforts faits par sa Commission si active, permettent d'espérer un prochain commencement de réalisation du programme, qui comporte la construction d'environ 120 maisons pour les mutilés de la grande guerre habitant Tourcoing.

En élaborant ce programme important, la Commission du Groupe des Mutilés a suivi le magnifique exemple de son président d'honneur, M. François Leduc, maire de Tourcoing, qui manifeste d'une façon constante sa grande bienveillance envers les mutilés.

Sur l'initiative de M. Leduc, le Conseil municipal de Tourcoing vient de voter, dans sa dernière séance, une subvention de 2.500 francs par maison construite pour les mutilés.

Grâce à ce geste généreux auquel nous applaudissons, les grandes victimes de la guerre pourront devenir bientôt propriétaires de leur foyer familial.

Nous félicitons M. Leduc, maire, de sa proposition, sans oublier tous les membres de la Commission du Groupe des Mutilés, dont le dévouement remarquable se manifeste une fois de plus.

M. J. Watteeuw fait don à la Ville d'une collection d'objets anciens

Dans sa séance d'hier, l'assemblée municipale a décidé d'accepter le don fait à la ville par M. J. Watteeuw et qui consiste dans une collection d'objets d'origine ancienne : rouet, marabout, poteries, étains, drapeaux de sociétés, arbalète, etc...

Ces objets ont été exposés au Musée, où ils ne tiennent pas moins de deux vitrines.

Au cours d'une séance tenue récemment, la Commission du Musée a remercié M. Watteeuw de contribuer à enrichir le Musée communal. Elle lui a marqué en outre sa satisfaction pour l'art avec lequel il a su présenter cette précieuse collection.

Ajoutons que M. Watteeuw a fait don de quarante ouvrages à la Bibliothèque communale.

La fête nationale de Jeanne d'Arc

Le Syndicat d'initiative les « Amis de Tourcoing » nous prie d'informer nos lecteurs que le « cortège historique » qui devait avoir lieu le dimanche 11 mai, à l'occasion de la « Manifestation patriotique de la fête nationale de Jeanne d'Arc » est reporté au dimanche 22 juin, pour le faire coïncider avec la manifestation de la pose de la première pierre du monument aux morts.

— Dans le communiqué de convocation paru pour cette société, il faut lire « Commission d'exécution » séance samedi 10 mai, à 20 heures précises.

« Conseil d'administration » réunion lundi 12 mai, à 18 heures précises, au siège, 18, Grand'Place, Tourcoing.

INDOLAINE. Gonflante et soyeuse. 60132

La circulation des automobiles

La signalisation des croisements et virages dangereux en ville

M. le docteur Leduc, maire de Tourcoing, vient de prendre une heureuse initiative pour faciliter la circulation des automobiles en ville, en décidant l'installation de plaques indicatrices signalant les croisements et virages dangereux.

Le modèle des plaques sera celui adopté par la convention internationale du 11 octobre 1909, modèle employé par l'Automobile-Club de France.

INDOLAINE, INDOLAINE, INDOLAINE. 126

CARTE D'ELECTEURS. — Les militaires libérés de la classe 1922 et les électeurs qui, par suite de changement de résidence, n'auraient pas reçu leur carte électorale pour le scrutin du 11 mai prochain, sont informés qu'ils pourront s'adresser à la mairie, bureau du Secrétariat, aujourd'hui vendredi et demain samedi, de 10 h. à midi et de 14 à 20 heures, ainsi que le dimanche 11 mai, de 8 à 18 heures, munis de pièces d'identité (livret militaire, etc.)

Les Ulcères Variqueux sont guéris par le **Norodol.**

INDOLAINE pour tricots d'été. 60130

MORT DE M. LOUIS MOTTE-VANHAM. — Nous apprenons la mort, à l'âge de 64 ans, de M. Louis Motte-Vanham, industriel, qui demeurait rue Duguay-Trouin, 13.

Membre du Comité catholique de Tourcoing, M. Louis Motte-Vanham y apportait le concours de son expérience et de sa générosité.

Nous prions la famille du défunt d'agréer nos sincères condoléances.

Le NORODOL guérit les **Vices du Sang.** 58870

INDOLAINE, Silverlaine, Créolaine.. 60132

COLLISIONS ENTRE AUTOS. — Angle des rues Sainte-Barbe et de l'Industrie, une collision s'est produite entre l'auto conduite par M. Raymond Clarisse, âgé de 26 ans, chauffeur, 107, boulevard d'Armentières, à Roubaix, et celle pilotée par M. Achille Tiberghien, confectionneur, rue de la Cloche, 89. Dégâts matériels.

Une enquête est ouverte par M. Gabilland, commissaire de police du 3e arrondissement.

— Angle de la rue des Poilus et de la Malcense, une collision s'est produite entre une auto pilotée par M. Paul Fourmeaux, constructeur, boulevard Gambetta, 320, et une voiture attelée de deux chevaux, conduite par M. Paul Rose, au service d'une brasserie de Roubaix. Dégâts matériels.

Une enquête est ouverte par M. Bouvet, commissaire de police du 2e arrondissement.

INDOLAINE. Agnolaine, Bouclaine. 60133

MOUVAUX

HABITATIONS A BON MARCHÉ. — La Commission des Habitations ouvrières à bon marché se réunira à la Mairie, aujourd'hui vendredi, à 19 h. 30.

LE RECENSEMENT DES VEHICULES AUTOMOBILES aura lieu sur la place de la Délivrance (Nouvelle Place), le mardi 13 mai, à 15 h. 30 précises, pour les 1re et 2e catégories (poids lourd et tourisme). Se munir de la carte grise et du permis de conduire.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE CONFERENCE DE L'ENTENTE REPUBLICAINE. — Une grande conférence privée sera donnée le samedi 10 mai à 19 h. 30, dans la salle de l'Harmonie, rue de Marquette, au Pont-de-Marcq, par l'Entente Républicaine. Orateurs: MM. Grousseau, député sortant; docteur Barroyer Diligent, Sion-Arnould, candidats.

LISTES ELECTORALES. — Les tableaux de rectifications de la liste électorales, dressés conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1924, ont été arrêtés et publiés le lundi 5 mai.

Le nombre total des électeurs devant prendre part à l'élection des membres de la Chambre des députés, s'élève à 3.260, savoir: 1er bureau, Mairie: 1.201; 2e bureau, école des garçons du Pont, 1.516; 3e bureau, école des garçons de Rouges-Barres 543.

RECENSEMENT. — Le recensement des automobiles poids lourds et des motocyclettes, aura lieu, le mardi 13 mai, de 10 à 12 h., et de 14 à 15 h., rue Faidherbe, Au Quai.

LES ACCIDENTS DU NOUVEAU BOULEVARD. — Jeudi vers 15 h., M. Dervaux, chimiste, rue du Sentier, 16 à Tourcoing descendait à faible allure la pente du grand Boulevard, au lieu dit « Au Buisson ». En voulant doubler un camion, l'auto dérapa et fit panache.

Retiré aussitôt des débris de sa voiture, par des témoins de l'accident, M. Dervaux put regagner Tourcoing, où il reçut les soins du docteur Decouvelaere.

Le praticien releva des blessures d'une certaine gravité au poignet et à l'épaule gauches.

— Peu après, vers 17 h., un camion auto de la maison Cavrois-Mahieu, de Roubaix, a tamponné au pont de Wasquehal l'auto de M. Fochedey, assureur, à Lille. Tout se borne à des dégâts matériels.

UN GRAVE ACCIDENT DE TRAVAIL. — Au tissage de la Cotonnière rue des Eaux, un encolleur, Edouard Rosiaux, 21 ans, demeurant rue Pasteur en nettoyant un tambour-sécheur a eu la main gauche entraînée entre le tambour et le rouleau tendeur. M. le docteur Tréhout a relevé des brûlures du 4e et 5e degrés et l'écrasement de la main, du poignet et de l'avant-bras gauches. Il a prescrit, au blessé, un repos de deux mois.

LINSELLES

UNE CONFERENCE DE M. GROUSSAU DEPUTE DU NORD

Le Comité de l'Entente Républicaine organise pour ce soir vendredi 9 mai, à 19 h., dans la salle Saint-Michel, rue de Tourcoing, une grande conférence avec le concours assuré de M. Groussau, le vaillant député du Nord.

LE GRAND HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ paraîtra demain, samedi.

Assemblée générale de la Fédération des Associations départementales et Unions de Sinistrés

La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing nous communique les vœux adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale de la Fédération des Associations départementales et Unions de Sinistrés.

Que le statut des sinistrés soit enfin assuré de la stabilité sans laquelle l'achèvement de la reconstitution deviendrait à tout jamais impossible;

Que, sous aucun prétexte, il ne soit désormais porté atteine, non seulemen à la loi de 1919, mais encore aux principes fondamentaux du droit français qui assurent la fixité des relations juridiques entre les citoyens et l'Etat;

Que les pouvoirs publics, afin de rendre confiance aux sinistrés, fassent enfin liquider les indemnités restant à fixer et assurent le fonctionnement normal des organismes d'évaluation et de payement.

Proteste en outre avec énergie et indignation conre la loi de révision votée par le Parlement, loi issue de discussions au cours desquelles la suspicion a été injustement jetée sur des citoyens que des souffrances vaillamment endurées pour la défense de la cause commune eussent dû garantir contre de telles attaques.

Pour la création d'un hôpital départemental pour les tuberculeux, à Lille

Mercredi s'est réunie, sous la présidence de M. le Préfet, la Commission chargée des mesures à prendre pour la lutte contre la tuberculose.

M. Woehrel, secrétaire général de l'Institut Pasteur, exposa les projets de la Ligue du Nord : création à Lille d'un hôpital départemental pour les tuberculeux, qui serait édifié sur un terrain avoisinant l'hôpital « La Charité » et géré par l'Administration des Hospices.

Ces propositions seront examinées en détail à la prochaine session du Conseil général.

COMMERÇANTS, INDUSTRIELS
les lois fiscales vous obligent à tenir une COMPTABILITÉ RÉGULIÈRE
Adressez-vous aux Ets JAMET-BUFFERAU
Succr de ROUBAIX, 102, Bd d'Armentières.

LILLE

UNE REUNION DE LA COMMISSION DES DENRÉES, présidée par M. le Préfet, s'est tenue jeudi matin, à la Préfecture.

Les commissaires ont passé en revue les différentes denrées, dont pour quelques-unes, on constate une certaine baisse.

M. le Préfet a désigné trois membres de la Commission pour s'entendre avec l'inspection du chemin de fer du Nord, en vue d'obtenir certaines modification au tarif notamment.

Le prix du lait paraît être uniforme, 1.10, mais le rapporteur signale que les fraudes subsistent toujours.

A signaler, néanmoins, à propos du prix, deux villes, Wattrelos et Croix, où le lait, contrairement à ce qui devrait exister, est encore vendu 1 fr. 30.

INQUIETANTE DISPARITION D'UN BEBÉ DE TROIS ANS. — La police a été avisée qu'une fillette de trois ans, la petite Roela dont la mère habite rue de Laventie, avait disparu. L'enfant, qui était vêtu d'une robe grise, recouverte d'un tablier à carreaux bleu et blanc, a été vu un peu après 20 h., mercredi, jouant près du canal. Des recherches ont été faites rapidement par des mariniers.

CARNET DU JOUR

NAISSANCE

Monsieur et Madame André Chatteleyn-Jasper ont le plaisir de vous faire part de la naissance de leur fils, Michel-André. 60296d

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Marguerite Jambart, licenciée en droit, avec Monsieur Henry Lefebvre, officier d'administration de 1re classe. — De la part des familles Jambart-Evin et Lefebvre-Dachez. 26546d

MARIAGES.

— On annonce le prochain mariage de Mlle Gabrielle Paulus, fille de M. et Mme Paulus Deniel, d'Ostende, avec M. Pierre Thomas, fils de Mme Gustave Thomas, de Lille.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée le samedi 17 mai, à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph, à Ostende.

— M. et Mme Paul Tiberghien-Toulemonde et M. et Mme Paul Motte-Van Ham font part que le mariage de Mlle Marie-Elisabeth Tiberghien avec M. Emmanuel Motte sera célébré le mardi 13 mai, à 10 heures, en l'église Sa